

**ANNEXE A**

**PROCÉDURES ADMINISTRATIVES DES CE CONCERNANT L'OCTROI DE  
CONSETEMENTS AUX FINS DE LA DISSÉMINATION VOLONTAIRE  
D'OGM DANS L'ENVIRONNEMENT ET LES NOUVEAUX ALIMENTS  
ET NOUVEAUX INGRÉDIENTS ALIMENTAIRES**

<b>Table des matières</b>		<b>Page</b>
Annexe A-1	Directive 90/220: Procédure administrative des CE concernant l'octroi de consentements aux fins de la dissémination volontaire d'OGM dans l'environnement	A-2
Annexe A-2	Directive 2001/18: Procédure administrative des CE concernant l'octroi de consentements aux fins de la dissémination volontaire d'OGM dans l'environnement	A-4
Annexe A-3	Règlement n° 258/97: Procédure administrative des CE concernant l'octroi de consentements pour les nouveaux aliments et nouveaux ingrédients alimentaires	A-6

ANNEXE A-1

**DIRECTIVE 90/220: PROCÉDURE ADMINISTRATIVE DES CE CONCERNANT  
L'OCTROI DE CONSENTEMENTS AUX FINS DE LA DISSÉMINATION  
VOLONTAIRE D'OGM DANS L'ENVIRONNEMENT**



